

Quel est le rôle de l'association ?

Parce qu'une relation de confiance ne peut s'improviser, l'association :

- prend le temps d'informer, de comprendre, d'apprécier la demande des parents, des enfants, des jeunes, des parrains,
- organise la mise en relation et formalise, le moment venu, le parrainage,
- assure un accompagnement au moyen de contacts réguliers et personnalisés,
- est disponible tout au long du parrainage.

Dans le respect de la Charte nationale du Parrainage d'enfants de 2005.

Aidez un enfant à grandir en Charente-Maritime

Parrains
Marraines



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter

Délégations locales



parrainage17
une histoire à partager

Filleuls
Parents

Le parrainage de proximité:
des valeurs d'échanges,
de respect et d'ouverture
à l'autre



parrainage17

21 avenue du Champ de Mars - 17000 La Rochelle
06 87 65 83 16
contact@parrainage17.org - www.parrainage17.org

Association reconnue d'intérêt général - Agréée Jeunesse Éducation Populaire.
Agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale.

Cherchons des bénévoles pour faire vivre l'association.

Membre du réseau
France Parrainages



Avec le soutien financier de



Le parrainage de proximité est une relation privilégiée qui se construit pas à pas entre un filleul et un parrain, au travers de moments partagés. Il s'inscrit dans une démarche de bénévolat et de solidarité.

Pourquoi ?

Pour répondre aux familles souvent dispersées, parfois isolées.

Pour permettre aux filleuls d'avoir un autre adulte de référence.



Quel objectif ?

Le parrainage de proximité permet de tisser des liens. C'est une **ouverture** vers de **nouvelles expériences de vie**.

Il s'inscrit dans une démarche de **soutien à la parentalité**.



Comment ?

Le rythme des rencontres se module au gré des disponibilités de chacun, dans la souplesse et la régularité.

Le parrainage peut prendre des formes diverses :

- rencontres,
- visites,
- accueil au domicile...



Qui sont les filleuls ?

- des enfants ou adolescents, en accord avec leurs parents,
- des jeunes majeurs.



Après validation des demandes, l'association met en relation parents/enfants/jeunes et parrains/marraines puis **accompagne les parrainages**.



Qui sont les parrains et marraines ?

- Des adultes,
- seuls ou en couple,
 - actifs ou retraités,
 - avec ou sans enfant.

